

«HABITAT DURABLE POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ»

Le droit au logement est un droit de l'homme

Sangmélina

Janvier à Septembre 2012

Sous l'Égide du Ministère des Affaires Sociales, de l'Habitat et du Développement Urbain et de ses Délégations Départementales du Dja et Lobo

CEPROCUL

Action for the Needy (CEPROCUL), association reconnue par le récépissé de déclaration N° 001396/ADR/J06/BAPP, a été créé en août 1998 quand un groupe de travailleurs sociaux et d'ingénieurs du développement, inspirés par leur formation et leur désir d'œuvrer pour la communauté, se sont retrouvés pour partager leur savoir-faire dans le secteur du développement communautaire, la lutte contre la pauvreté, le VIH/SIDA et autres pandémies, la promotion des droits de l'homme et de la paix, la promotion des systèmes locaux d'approvisionnement en eau, la promotion de l'éducation technique et professionnelle, la promotion des matériaux locaux dans la construction et la réalisation des réfections simples de logements pour les groupes vulnérables comme les personnes âgées, les orphelins, les veuves, les personnes handicapées, et bien d'autres couches sociales vulnérables. Depuis sa création, CEPROCUL a réalisé de nombreux projets sous le patronage des Ministères des Relations Extérieures, de la Jeunesse et des Affaires Sociales, en collaboration avec l'UNESCO, l'Institut Goethe, le Haut Commissariat de Grande Bretagne, la Commission nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, CENCOM2000 International, la MIPROMALO et les Synergies Africaines contre le VIH/SIDA et les Souffrances. Ses bureaux régionaux sont situés à Bamenda et à Buéa. Son Bureau de Yaoundé est situé à côté du Centre de Santé Avenir d'Obili. CEPROCUL est coordonné par M. TAMBU MBA'.

Le Projet

« **Habitat durable pour réduire la pauvreté** » est un projet dont l'ambition est de construire des logements qui sont socialement, économiquement, culturellement et écologiquement moins coûteux, pour 16 ménages pauvres pilotes à Sangmélina (Dja et Lobo-Cameroun). Le but de ce projet est de susciter une prise de conscience des droits des pauvres au logement. Ce projet vise aussi à combattre la stigmatisation des séropositifs et de leurs familles. Pour sa mise en œuvre, le CEPROCUL collabore avec ses partenaires et les communautés locales. Par ailleurs, ce projet favorise la promotion des matériaux locaux spécifiques de chaque communauté, à l'instar des briques de terre, les planches, les contre-

plaqués, la terre battue, le sable de rigole, etc. Notre souhait est que ce projet puisse contribuer, à terme, à la réduction du VIH/SIDA et la stigmatisation des malades et susciter la prise de conscience des décideurs politiques et des acteurs de développement sur la nécessité de considérer le logement des pauvres comme un problème fondamental de droits de l'Homme.

SELAVIP

Le Service social de logement latino américain, asiatique et africain (SELAVIP) est une fondation internationale privée instituée en 1971 avec pour objectif principal de poursuivre et mettre en œuvre la vision du Père HURTADO, à savoir celui d'apporter des solutions concrètes aux difficultés de logement des plus pauvres parmi les pauvres au sein des populations urbaines. Depuis sa création, SELAVIP, par le biais de ses partenaires soutient les efforts des populations très vulnérables dans leur souci d'acquérir une parcelle de terrain dans les centres urbains sur laquelle elles peuvent construire éventuellement. Des millions de familles dans plus de 27 pays, dans trois continents, ont bénéficié de ce projet et de millions d'autres sont en attente de bénéficier de cette initiative. Son président est Joan Mac DONALD. Selon son fondateur, Père Josse Van der REST S. J. :

- ☐ « En supportant des initiatives qui tentent de résoudre les problèmes des plus pauvres parmi les pauvres à coût raisonnable, comme action sociale d'urgence, SELAVIP aide à démarrer des stratégies qui peuvent générer plus tard un processus de développement massif et soutenu ».
- ☐ « Mieux vaut une laide maison aujourd'hui pour une famille pauvre qu'une belle maison dans dix ans quand cette famille ne sera plus ».
- ☐ « Nous avons constaté que les conséquences de la surpopulation, de la promiscuité et des conditions de vie malsaines tuent les valeurs humaines d'une manière similaire au sida... C'est pour cela que les occupations de terres ne doivent pas être considérées comme des crimes : elles ont une justification éthique qui est de sauver ces familles ».
- ☐ « Le coût social et financier des évictions est élevé ; elle accroît la difficulté des familles d'utiliser leurs talents individuels et d'organisation à améliorer leurs foyers et leurs voisinages ».